

**Public redacted version of
ANNEX II**

**AMBASSADE DU MALI
BRUXELLES**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



N°0045/AMB/MC-AD/SP/2025

L'Ambassade de la République du Mali à Bruxelles présente ses compliments au Greffe de la Cour Pénale Internationale et, a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint, les observations écrites de la République du Mali sur la question d'une réduction de peine dans l'affaire Le Procureur contre Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud (ICC-01/12-01/18).

Il en ressort que la République du Mali s'oppose à toute réduction de la peine de Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud, prononcée par la Chambre de première instance X de la Cour Pénale Internationale

L'Ambassade remercie le Greffe de la Cour Pénale Internationale de sa franche collaboration et saisit cette occasion pour lui renouveler l'assurance de sa haute considération

Bruxelles, le 17 avril 2025

**Cour Pénale Internationale
La Haye au Pays-Bas
Oude Waalsdorperweg 10
2597 AK La Haye**

